



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec, tenue le mardi **13 octobre 2020**, à 16h30 dans la salle Joseph-Pelletier de l'édifice municipal, au 150, rue Saint-Joseph.

Sont présents : M. André Chouinard, maire
Jean-Marc Michaud, conseiller 2
Sébastien Santerre, conseiller 4
Daniel Caron, conseiller 6

Les postes de conseillers 1, 3 et 5 sont vacants.

Les membres présents forment le quorum sous la présidence d'André Chouinard, maire.

Michel Barrière, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément aux articles 156 et 157 du *Code municipal*, les membres du conseil municipal de Saint-Michel-du-Squatec, étant tous présents à la salle des délibérations le 13 octobre 2020 à 16h30, renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue de la présente séance extraordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance extraordinaire à 16h30.

RÉSOLUTION N° 2020-10-196

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant l'ordre du jour, lequel se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Acceptation des offres d'achat d'équipement;
4. Nomination d'un opérateur-manœuvre;
5. Appui au Club des 50 ans et plus de Squatec;
6. Levée de la réunion.

Sur la proposition de Daniel Caron, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2020-10-197

ACCEPTATION DES OFFRES D'ACHAT D'ÉQUIPEMENT

ATTENDU QUE la Municipalité a mis en vente quatre lots d'équipement excédentaire;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu plusieurs offres pour l'acquisition de ces équipements;

En conséquence, sur la proposition de Daniel Caron, il est résolu d'accepter les meilleures offres soumises pour chacun des lots :

- **Lot 1 – Camionnette de marque Dodge**
Gestion Romain Bérubé 400 \$
- **Lot 2 – Gratte en V**
Jacky Bérubé 351 \$
- **Lot 3 – Grattes 45° (3 items)**
Groupe Lebel (1^{er} choix) 525 \$
Gestion Romain Bérubé (2^e choix) 450 \$
Jacky Bérubé (3^e choix) 351 \$
- **Lot 4 – Camion International 2008**
Jacky Bérubé 30 501 \$

RÉSOLUTION N° 2020-10-198

NOMINATION D'UN OPÉRATEUR-MANŒUVRE

ATTENDU QUE M. Claude Gagnon a obtenu son permis de conduire classe 3;

ATTENDU QUE M. Gagnon pourra maintenant faire partie de l'équipe de déneigement pour l'hiver 2020-2021;

En conséquence, sur la proposition de Daniel Caron, il est résolu de nommer M. Claude Gagnon comme opérateur-manœuvre temporaire au premier échelon salarial du poste à compter du 19 octobre 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2020-10-199

APPUI AU CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SQUATEC – PROJET DE MARCHÉ PUBLIC

Sur la proposition de Jean-Marc Michaud, il est résolu d'appuyer le Club des 50 ans et plus de Squatec dans son projet d'installation d'un marché public et de construction de kiosques de vente sur le terrain adjacent à l'église appartenant à la Municipalité. La Municipalité s'engage aussi à réaliser, si le projet est accepté par le programme, l'aménagement du terrain pour accueillir les futurs kiosques qui seront construits par le club. Le projet s'inscrit dans le cadre du programme *Nouveaux horizons* du gouvernement du Canada.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Je, Michel Barrière, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que les crédits nécessaires au paiement des dépenses réalisées et engagées dont il est fait mention dans le présent procès-verbal sont disponibles.

Directeur général et secrétaire-trésorier

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la séance à 16h50.

En signant le procès-verbal, André Chouinard, maire, est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire

Directeur général et secrétaire-trésorier